



FICHE DE POSTE

CADRE DE SANTE

CLASSIFICATION : P1
N°2020-132

Page 1/5

-PÔLE 3/4/7-

- Informations Générales -

Intitulé du poste : Cadre de Santé.

Responsable Hiérarchique : Cadre Supérieur de Santé – Assistante de pôle : Madame V. Daurat.

Responsable Fonctionnel : Chef de Pôle: Docteur A. Deloge.

Médecins responsables unités: M. le Dr . Hôpital semaine.
M. le Dr F. Cochez. ERIOS.
Me. le Dr S. Forzan Equipe mobile ACCESS.

Lieux de travail :

- Unité ERIOS.
Haut de l'unité Régis.
B 22 (en face du bâtiment administratif).
- ACCESS. Equipe mobile.
- Hôpital semaine.
CH Charles Perrens.

- Références réglementaires et/ou institutionnelles -

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.
- Décret n° 2001 – 1375 du 31 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des cadres de santé de la Fonction Publique Hospitalière.
- Décret n°2012 - 1466 du 26 décembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la Fonction Publique Hospitalière
- Arrêté du 24 avril 2002 relatif aux personnels de la Fonction Publique Hospitalière exerçant des fonctions d'encadrement.
- **Référence métier** : - Cadre responsable d'unité de soins – **Code Métier** : 05U20 (version informatisée 2008 du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière).



FICHE DE POSTE

CADRE DE SANTE

CLASSIFICATION : P1
N°2020-132

Page 2/5

- Missions et activités du poste -

Mission générale du poste :

- Organiser l'activité paramédicale centrée essentiellement sur la prévention des affections mentales en structures médico-sociales (EPHAD, MR, Foyers...). Equipe mobile ACCESS.
- Organiser l'activité paramédicale centrée sur les soins aux auteurs de violences sexuelles (AVS) et les soins pénalement ordonnés. ERIOS
- Organiser l'activité paramédicale centrée sur les soins aux patients souffrant de troubles anxio-dépressifs nécessitant une hospitalisation de semaine. Hôpital semaine.
- Animer les équipes et coordonner les moyens d'un service de soins, médico-technique ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations.
- Assurer, au regard du projet médical spécifique de l'unité, une cohérence et une qualité de fonctionnement d'ensemble.
- Permettre à l'équipe soignante de remplir ses missions et de s'inscrire dans le développement des pratiques de soins et de repérage des troubles au sein de l'unité.
- Veiller à la qualité et à la sécurité des prestations destinées aux patients.

Activités principales :

- Il exerce son autorité hiérarchique sur les agents placés sous sa responsabilité.
- Il participe au projet avec les équipes soignantes du Pôle dont il assure, pour ce qui le concerne, sa mise en œuvre.
- Il organise et coordonne en collaboration les prises en charge des patients.
- Il coordonne et veille à la cohérence du dispositif de soins (réunions, planifications des soins, etc...).
- Il assure la régulation et la gestion des équipes pluridisciplinaires.
- Il élabore les plannings des agents placés sous son autorité et veille à leur application dans le souci de la continuité des soins.
- Il assure une interface institutionnelle avec le pôle central du CHCP.
- Il assure le lien lorsque cela est nécessaire et adapté avec d'autres intervenants des structures médico sociales du secteur. ACCESS.
- Il assure le bon déroulement des trois activités principales au sein de l'unité ERIOS : Inter-CD (équipe mobile de soins pour les AVS incarcérés dans les Centres de détention); Dispo 33 (Dispositif Intersectoriel de Soins Pénalement Ordonnés en Gironde : équipe mobile de soins ambulatoires pour les adultes en soins pénalement ordonnés); CRIAVS Aquitaine (Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles en Aquitaine: Développement de réseaux, Soutien, Formation, Documentation, Prévention, Recherche, Orientation, Adolescents AVS).

Il accompagne l'équipe paramédicale et organise les missions liées à ces activités spécifiques.

- Il met en œuvre les procédures et protocoles dans le domaine de la qualité, de l'hygiène et de

la sécurité des soins (prévention et gestion des risques).

- Il veille au respect et à l'organisation du circuit du médicament.
- Il exerce un contrôle sur l'ensemble des dépenses affiliées à l'unité dans le cadre du contrat de Pôle.
- Il coordonne la gestion des suivis : différents budgets (papeterie, thérapeutiques...) en lien avec les besoins.
- Il s'assure de la tenue du dossier patient et de la saisie des données de l'activité.
- Il veille à l'utilisation de documents actualisés.
- Il favorise la transmission régulière des données de l'activité.
- Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la procédure d'entretien annuel d'évaluation et de formation des agents placés sous son autorité, qu'il accompagne et soutient dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux.
- Il informe les agents de son service sur leurs droits et devoirs en matière de formation professionnelle. Conformément à ses missions décrites dans la charte de formation continue, il organise leur formation au travers du plan de formation continue de l'établissement ainsi qu'au regard du projet de pôle et des unités.
- Il participe à l'organisation de l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des stagiaires et aux modalités spécifiques de recrutement.
- Il s'inscrit dans un processus d'évaluation et d'amélioration des pratiques infirmières (innovations, publications...).
- Il participe à la permanence cadre le soir et les week-ends selon un calendrier établi par la Direction des Soins.

- Caractéristiques de maîtrise du poste -

Diplôme et/ou qualification :

- Diplôme de Cadre de Santé.

Connaissances :

- Il connaît le projet d'établissement et la politique générale de santé.
- Il a une connaissance de la prise en charge du patient en unité d'admission ainsi que du travail en milieu extra-hospitalier afin d'avoir une vision adaptée et vaste du circuit du patient.
- Il a une bonne connaissance de l'organisation interne d'un Hôpital.
- Il possède des connaissances en droit hospitalier.
- Il connaît la réglementation concernant le droit des patients et les règles en lien avec la détention.
- Il connaît le cadre légal du fonctionnement d'une structure de soins et de l'ambulatoire.
- Il développe ses connaissances en lien avec le projet « spécifique » de ces unités.
- Il possède les connaissances en matière d'organisation des soins.
- Il connaît les protocoles et procédures internes à l'établissement.

Savoir être :

- Il est responsable et déterminé dans ses actions.
- Il sait faire preuve d'une grande maîtrise de soi.
- Il possède des capacités d'écoute et de négociation.
- Il a des aptitudes à la communication avec les différents interlocuteurs institutionnels et autres.
- Il est vigilant à promouvoir une autonomie professionnelle dans le cadre des prises en charge soignantes.
- Il est capable d'animer et de mobiliser l'équipe afin de mener à bien les projets.
- Il est soucieux de la prise en charge spécifique et parfois au long cours des patients accueillis.
- Il sait faire preuve d'auto-évaluation et de remise en question.
- Il sait repérer les situations particulières et génératrices de difficultés compte-tenu de l'environnement particulier dans lequel il est amené à évoluer.
- Il travaille en toute intégrité et sait être respectueux de la déontologie.
- Il est capable de s'intégrer dans les différents contextes tout en préservant une éthique soignante à destination des personnes soignées et des professionnels.

Savoir faire :

- Il évalue et ajuste les projets initiaux des différentes structures.
- Il accompagne chaque membre de l'équipe soignante en lui permettant de trouver sa place dans le projet de son Unité.
- Il porte le projet spécifique de chaque unité et le met en accord avec le fonctionnement de l'Hôpital et de l'organisation intra et extra hospitalière.
- Il évalue les pratiques soignantes.
- Il valorise le travail de l'équipe auquel il participe activement.
- Il est capable d'organiser, anticiper les projets de prises en charge au sein de chaque unité.
- Il sait conseiller et accompagner les personnes de l'équipe lors de prises en charges complexes en lien parfois avec l'éloignement du CHCP.
- Il assure une bonne diffusion de l'information.
- Il a des capacités à maintenir et améliorer ses connaissances professionnelles.
- Il est capable de conduire des entretiens individuels dans le cadre de l'évaluation professionnelle annuelle.
- Il maîtrise et coordonne le recueil d'activité au sein de son unité.



FICHE DE POSTE

CADRE DE SANTE

CLASSIFICATION : P1
N°2020-132

Page 5/5

- Relations -

Relations internes au Centre Hospitalier Charles Perrens :

- Les Médecins, les Psychologues, les Cadres et les Soignants du Pôle.
- Les Secrétaires Médicales du Pôle.
- Toutes les unités et les différentes Directions fonctionnelles du CHCP.
- Le Cadre supérieur de santé.

Relations internes au Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan :

- Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires - CHU de Bordeaux.

Relations externes :

- Les Médecins.
- Les structures sociales et médico sociales du secteur de Pessac, Talence, Mérignac, Gradignan et autres.
- Les organismes spécifiques en lien avec la prise en charge.
- Les services de médecine et de santé de ville (médecins généralistes, pharmacies de ville...).
- L'équipe du SMPR pour ERIOS.
- Les différents CRIAVS de France.
- Les familles et les Associations d'Usagers.
- Les Associations Tutélaires, les Tuteurs et les Curateurs.
- Les Services Sociaux (MDSI, CCAS, etc...).
- Les différents organismes ou structures participant à l'insertion sociale ou au suivi des patients (associations, foyers...).
- Les infirmiers libéraux.
- Les Hôpitaux et Cliniques.

- Spécificités du poste -

- Poste à 100%.
- Régime RTT. Forfait cadre.

E.P.I.: Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, implique l'obligation du port des Equipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger.